

SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL, LICENCIEMENT...

LA GRÈVE SE DURCIT A LA SCBV



**SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL, LICENCIEMENT...
PERSONNELS DE LA SCBV
EN GRÈVE**



La Société Commerciale des eaux minérales du Bassin Vichyssois (SCBV) est une entreprise historique de la ville de St Yorre qui extrait et met en bouteille l'eau, notamment pour les marques St Yorre, Vichy et Chateldon.

Cette entreprise réalise des bénéfices faramineux mais refuse d'appliquer la loi. Que cela soit sur le respect de l'égalité Femme-Homme avec la loi Roudy ou les grilles de salaires obligatoires....

Ce mépris interroge, quelle considération a donc cette entreprise pour les citoyennes et citoyens quand elle ne respecte même pas les lois les plus fondamentales au sein de son entreprise ?

Face à l'avidité d'une direction qui s'enferme dans le refus de faire le moindre compromis, les salariés poursuivent leur mouvement de grève !

Incapable de rassembler, la direction veut faire peur et fait courir le bruit d'une possible fermeture du site si le mouvement se poursuit.

Ce que la direction oublie, c'est que la source d'eau ne peut pas être délocalisée et qu'elle est indispensable au fonctionnement de l'entreprise tout comme les salariés. Le président et son comité peuvent-ils en dire autant ?

Ne laissons pas la réputation de notre bassin de vie à la merci d'une politique managériale hors-sol et méprisante de la loi. Les revendications des salariés doivent être entendues et la confiance rétablie au sein de la SCBV !

**SANS AVANCÉE NOTABLE, LES GRÉVISTES ENTREPRENDRONT DES
ACTIONS DE RALENTISSEMENT POUVANT ALLER JUSQU'AU BLOCAGE !**